Province de Québec
MRC des Maskoutains
Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton tenue le lundi le 6 avril 2020 à 20H00 à l'hôtel de ville sis au 960 Chemin Milton à Saint-Valérien-de-Milton sous la présidence de

Monsieur Daniel Paquette
Maire
Et à laquelle sont présents

Monsieur Luc Tétreault
Monsieur Rémi Tétreault
Madame Sophie Côté
Madame Huguette Benoit
Monsieur Serge Ménard
Monsieur Sylvain Laplante

Tous membres du Conseil formant quorum sous la présidence de monsieur le Maire.

Monsieur Robert Leclerc, directeur général, est aussi présent.

ORDRE DU JOUR

Monsieur le Maire, Daniel Paquette, invite l'assemblée à se recueillir quelques instants.
La séance de conseil est enregistrée pour des fins de prises de notes.
****

1- <u>Adoption de l'ordre du jour</u>

2- <u>Adoption des procès-verbaux</u>
2.1 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 2 mars 2020.
2.2 Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 16 mars 2020.

3- <u>Administration financière</u>
3.1 Comptes à payer.
3.2 Dépôt du rapport du vérificateur et du rapport financier de l'année 2019.

4- <u>Administration générale</u>
4.1 Demande de commandite pour l'organisme SEPSHA.
4.2 Adjudication de la soumission pour la démolition du 1359 rue Principale.
4.3 Renouvellement de la carte de membre à Radio-Acton.
4.4 Participation à une formation sur les ressources humaines.
4.5 Semaine nationale des dons d'organes et de tissus.

5- <u>Sécurité publique et sécurité civile</u>
5.1 Dépôt d'une lettre de remerciement de madame Louise Langelier, coordonnatrice adjointe de la tenue de la collecte de sang, suite au support financier apporté par la municipalité.
5.2 Rapport annuel des activités en lien avec le schéma de couverture de risques (An 8).

6- <u>Transport routier</u>
6.1 Adhésion à Info-Excavation.
6.2 Compensation à monsieur Yan Fréchette / accident.
6.3 Signalisation adéquate pour le coin du chemin Grande Ligne et le 11e rang.
6.4 Rémunération à monsieur Patrick Dolbec.

7- <u>Hygiène du milieu</u>
7.1 Prix pour la vérification du débitmètre.

8- <u>Urbanisme et gestion du territoire, comité consultatif d'urbanisme (CCU)</u>

8.1 Dérogation mineure pour Ferme PORCHOC inc. 423 rang de l'Égypte.
8.2 Projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).
8.3 Adoption du premier projet de règlement 2020-180 (Plan d'urbanisme).
8.4 Adoption du premier projet de règlement 2020-181 (Zonage).
8.5 Adoption du premier projet de règlement 2020-182 (Construction).
8.6 Adoption du premier projet de règlement 2020-183 (Lotissement).
8.7 Adoption du premier projet de règlement 2020-184 (Conditions d'émission de permis de construction).
8.8 Adoption du premier projet de règlement 2020-185 (Permis et certificats)

9- <u>Loisir, centre récréatif, parc, terrain de jeux et patinoire, centre communautaire et bibliothèque</u>

9.1 Terrain de balle.
9.2 Rafraichissement du salon mortuaire.
9.3 Entrevue pour le poste d'agent administratif et coordonnateur(trice) en loisir.
9.4 Demande de soumissions par voie d'invitation écrite pour le déplacement des systèmes électriques et génératrices.
9.5 Cotisation 2020 à l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM).
9.6 Offre de services de Loisirs et port Montérégie.

10- <u>Avis de motion</u>

10.1 Avis de motion modifiant les règlements 2019-176 et 2020-177 concernant le taux d'intérêt et les échéances de taxes et dépôt du projet de règlement 2020-179.
10.2 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-180 (Plan d'urbanisme).
10.3 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-181 (Zonage).
10.4 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-182 (Construction).
10.5 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-183 (Lotissement).
10.6 Avis de motion pour l'adoption ultérieure de règlement 2020-184 (Conditions d'émission de permis de construction).
10.7 Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-185 (Permis et certificats).

11- <u>Règlement(s) – Adoption avec ou sans dispense de lecture</u>

Aucun item.

12- <u>Période de questions</u>

13- <u>Levée de l'assemblée</u>

Considérant le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initial de dix jours;

Considérant le décret numéro 222-2020 du 20 mars 2020 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle de dix jours soit jusqu'au 29 mars 2020;

Considérant l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

Considérant qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos;

Résolution 100-04-2020

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par madame Huguette Benoit et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que la présente séance soit tenue à huis clos.

1- Adoption de l'ordre du jour

Résolution 101-04-2020

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que déposé.

Que ce conseil et chaque membre présent qui le compose acceptent que les sujets à l'ordre du jour fassent l'objet d'une décision à l'occasion de la présente séance, considèrent que l'ensemble des documents utiles à la prise de décisions sur ces sujets leur ont été communiqués (ou ont été rendus disponibles) au délai prévu à l'article 148 du Code municipal.

2- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Adoption du procès-verbal de la session ordinaire du 2 mars 2020

Résolution 102-04-2020

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter le procès-verbal du 2 mars 2020 tel que soumis.

2.2 Adoption du procès-verbal de la session extraordinaire du 16 mars 2020

Résolution 103-04-2020

Il est proposé par madame Huguette Benoit, appuyé par monsieur Rémi Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'adopter le procès-verbal du 16 mars 2020 tel que soumis.

3- ADMINISTRATION FINANCIÈRE

3.1 Comptes à payer

Résolution 104-04-2020

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver les salaires payés au montant de 41,982.74$, les comptes payés au montant de 52,055.71$ et autorise les paiements des comptes à payer présentés ce 6 avril 2020 au montant de 76,226.44$, le tout avec dispense de lecture de la liste, une copie ayant été distribuée à chacun de ses membres avant la tenue des présentes et tous déclarent en avoir pris connaissance.

3.2 Dépôt du rapport du vérificateur et du rapport financier de l'année 2019

Le rapport financier et le rapport du vérificateur pour l'année fiscale 2019 sont déposés.

4- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 Demande de commandite pour l'organisme SEPSHA

Considérant que l'organisme SEPSHA vient en aide aux gens atteint de la maladie de la sclérose en plaques;

Considérant que la municipalité reçoit une invitation pour participer à un souper bénéfice qui se tiendra le 25 mai 2020 au Club de golf de Saint-Hyacinthe au coût de 50$ le billet;

Résolution 105-04-2020

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de prendre acte de la demande.

4.2 Adjudication de la soumission pour la démolition du 1359 rue Principale

Considérant que la municipalité est retournée en soumission par voie d'invitation écrite pour la démolition du 1359 rue Principale;

Considérant qu'ont soumissionné :

Excavation Réal Couture inc. pour la somme de 60,06.95$, taxes incluses;

Considérant qu'Excavation Réal Couture inc. est le seul soumissionnaire;

Résolution 106-04-2020

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de refuser la soumission.

4.3 Renouvellement de la carte de membre à Radio Acton

Résolution 107-04-2020

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Huguette Benoit et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de renouveler la carte de membre avec Radio Acton pour la somme de 150$, taxes en sus.

4.4 Participation à une formation sur les ressources humaines

Considérant que la directrice-ajointe souhaite participer à une formation donné par l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) concernant les ressources humaines;

Résolution 108-04-2020

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'autoriser madame Caroline Lamothe à participer à la formation donné par l'ADMQ à Sherbrooke le 27 mai 2020 et de défrayer les frais d'inscription au coût de 335$, taxes en sus. Que le frais de déplacement, de repas (si nécessaire) soient défrayés selon la réglementation en vigueur.

4.5 <u>Semaine nationale des dons d'organes et de tissus</u>

Considérant l'engagement des municipalités membres de la MRC des Maskoutains et la Sûreté du Québec concernant la promotion du don d'organes et des tissus par la distribution du dépliant *Merci de signer pour la vie* auprès de la population de la municipalité;

Considérant l'édition de la Semaine nationale des dons d'organes et de tissus qui se tiendra du 19 au 25 avril 2020;

Résolution 109-04-2020

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de proclamer la semaine du 19 au 25 avril 2020 comme étant la *Semaine nationale des dons d'organes et de tissus* afin de sensibiliser la population de la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton à l'importance de ce don de vie.

<u>Monsieur Sylvain Laplante, directeur du service des incendies, se retire de la table des délibérations</u>

5- SÉCURITÉ PUBLIQUE ET SÉCURITÉ CIVILE

5.1 <u>Dépôt d'une lettre de remerciement de madame Louise Langelier, coordonnatrice adjointe de la tenue de la collecte de sang, suite au support financier apporté par la municipalité</u>

La lettre de remerciement est déposée à ce conseil.

5.2 <u>Rapport annuel des activités en lien avec le schéma de couverture de risques (An 8)</u>

Le service de sécurité incendie dépose le rapport annuel relatif au schéma de couverture de risques.

Résolution 110-04-2020

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Huguette Benoit et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'approuver le rapport annuel relatif au schéma de couverture de risques en incendie de l'an 8 et de transmettre ledit rapport à monsieur Vincent Gilles Courtemanche, coordonnateur en sécurité incendie et civile de la MRC des Maskoutains.

<u>Monsieur Sylvain Laplante reprend son siège à la table des délibérations.</u>

6- TRANSPORT ROUTIER

6.1 <u>Adhésion à Info-Excavation</u>

Résolution 111-04-2020

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton de refuser la demande d'adhésion à Info-Excavation.

6.2 <u>Signalisation adéquate pour le coin du chemin Grande Ligne et le 11e rang</u>

Considérant qu'un autre accident est survenu le 23 mars au coin du chemin Grande Ligne et le 11e rang;

Considérant que ce n'est pas la première fois que des accidents surviennent à cet endroit et que des dommages surviennent à la propriété sise au 1825, 11e rang;

Considérant la demande des propriétaires afin que la municipalité intervienne techniquement pour solutionner ce problème afin d'assurer la sécurité des personnes et des biens à cet endroit;

Résolution 112-04-2020

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Sylvain Laplante et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'acheter chez Trafic Innovation inc. un panneau à (Led-arrêt-24) # 37454 comprenant un panneau solaire mais sans le poteau pour une somme approximative de 1,405.00$, plus taxes et transport.

6.3 <u>Bris de gazon au 1414 rue Principale</u>

Considérant que le propriétaire se plaint que son gazon a été détérioré lors de l'ouverture des trottoirs durant l'hiver;

Résolution 113-04-2020

Il est proposé par madame Huguette Benoit, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de référer le dossier de cette plainte à Excavation Couture inc étant le responsable de l'entretien des trottoir en hiver.

6.4 <u>Rémunération à monsieur Patrick Dolbec</u>

Cet item est retiré.

7- HYGIÈNE DU MILIEU

7.1 <u>Prix pour la vérification du débitmètre</u>

Considérant qu'il faut effectuer la vérification du débitmètre de la station de pompage à tous les ans;

Considérant les prix suggérés par diverses compagnies;

Résolution 114-04-2020

Il est proposé par monsieur Luc Tétreault, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mandater la firme Compteurs d'eau du Québec pour la somme de 344.93$, taxes incluses, soumission 1214, conditionnellement que la procédure soit faite en même que l'usine de Saint-Liboire.

7.2 <u>Mesure de boues dans les étangs aérés</u>

Considérant que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation oblige la municipalité à mesurer les boues dans les étangs aérés de l'usine d'épuration des eaux à tous les ans;

Résolution 115-04-2020

Il est proposé par monsieur Rémi Tétreault, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'accepter l'offre de services 20200352 de SIMO concernant l'option 1 qui consiste en la mesure et l'échantillonnage de boues 2,500.00$, taxes en sus.

8- URBANISME ET GESTION DU TERRITOIRE, COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

8.1 Demande de dérogation mineure pour Ferme Porchoc inc.423 rang de l'Égypte

La demande consiste à permettre une réduction de la distance séparatrice pour le réaménagement de la porcherie existante, à la construction d'un réservoir circulaire en béton armé et à l'augmentation de la production de phosphore. La résidence voisine se trouve à 136 mètres de l'unité d'élevage. Selon les dispositions de l'article 25.4 du règlement de zonage 2006-22, la distance minimale à respecter pour l'habitation voisine doit être de 279 mètres.

CONSIDÉRANT que cette demande est dans le but de faire une demande auprès du ministère pour accroître le nombre d'unité animale;

CONSIDÉRANT qu'il s'agit de permettre une dérogation de 143 m;

CONSIDÉRANT que l'habitation voisine est celle d'un producteur agricole;

CONSIDÉRANT que le projet ne consiste pas d'agrandir le bâtiment d'élevage;

CONSIDÉRANT que de refuser la demande pourrait causer un préjudice au demandeur;

CONSIDÉRANT que d'accorder la demande ne porterait pas atteinte aux propriétaires des immeubles voisins;

Résolution 116-04-2020

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Serge Ménard et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers d'**ACCEPTER** la demande de dérogation à la condition que le projet ne comporte pas d'agrandissement du bâtiment d'élevage.

8.2 Projet de règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI)

Les élus prennent connaissance de l'avis technique de la firme Gestim inc. concernant le projet d'adoption d'un règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI).

Résolution 117-04-2020

Conséquemment, il est proposé par madame Huguette Benoit, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de pas continuer la procédure dans ce projet de règlement.

8.3 Adoption du premier projet de règlement 2020-180 (Plan d'urbanisme)

Considérant que les élus prennent connaissance du premier projet de règlement 2020-180 relativement au plan d'urbanisme ;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Résolution 118-04-2020

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de reporter l'adoption du premier projet de règlement du plan d'urbanisme 2020-180 de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

8.4 <u>Adoption du premier projet de règlement 2020-181 (Zonage)</u>

Considérant que les élus prennent connaissance du premier projet de règlement 2020-181 relativement au zonage ;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Résolution 119-04-2020

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de reporter l'adoption du premier projet de règlement de zonage 2020-181 de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

8.5 <u>Adoption du premier projet de règlement 2020-182 (Construction)</u>

Considérant que les élus prennent connaissance du premier projet de règlement 2020-182 relativement à la construction ;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Résolution 120-04-2020

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de reporter l'adoption du premier projet de règlement de construction 2020-182 de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

8.6 <u>Adoption du premier projet de règlement 2020-183 (Lotissement)</u>

Considérant que les élus prennent connaissance du premier projet de règlement 2020-183 relativement au lotissement ;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Résolution 121-04-2020

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de reporter l'adoption du premier projet de règlement de lotissement 2020-183 de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

8.7 <u>Adoption du premier projet de règlement 2020-184 (Conditions d'émission de permis de construction)</u>

Considérant que les élus prennent connaissance du premier projet de règlement 2020-184 relativement aux conditions d'émission de permis de construction;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Résolution 122-04-2020

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de reporter l'adoption du premier projet de règlement de conditions d'émission de permis de construction 2020-184 de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

8.8 <u>Adoption du premier projet de règlement 2020-185 (Permis et certificats)</u>

Considérant que les élus prennent connaissance du premier projet de règlement 2020-185 relativement aux permis et certificats;

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Résolution 123-04-2020

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de reporter l'adoption du premier projet de règlement de permis et certificats 2020-185 de la municipalité de Saint-Valérien-de-Milton.

9 LOISIRS, CENTRE RÉCRÉATIF, PARC, TERRAIN DE JEUX ET PATINOIRE, CENTRE COMMUNAUTAIRE ET BIBLIOTHÈQUE

9.1 <u>Terrain de balle</u>

Cet item est remis à une séance ultérieure.

9.2 <u>Rafraichissement du salon mortuaire</u>

Cet item est remis.

9.3 <u>Entrevue pour le poste d'agent(e) administratif(ve) et coordonnateur(trice) en loisirs</u>

Considérant que la municipalité a ouvert un poste d'agent(e) administratif(ve) et coordonnateur(trice) en loisirs ;

Considérant que des entrevues seront prévues ;

Résolution 124-04-2020

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de nommer messieurs Sylvain Laplante et Rémi Tétreault, madame Caroline Lamothe agissant comme membres du comité de sélection sous la présidence de monsieur Daniel Paquette, maire, pour le poste identifié dans le préambule.

9.4 <u>Demande de soumissions par voie d'invitation écrite pour le déplacement des systèmes électriques et l'achat de deux génératrices</u>

Considérant qu'il faut effectuer le déplacement des systèmes électriques actuellement dans situés au dessus des réservoirs d'eau au centre communautaire ;

Considérant qu'il y a projet d'implantation de génératrices au centre communautaire et au chalet des loisirs;

Résolution 125-04-2020

Il est proposé par madame Huguette Benoit, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mandater le directeur des travaux publics à préparer 2 devis distincts pour aller en soumissions par voie d'invitation écrite :

A) pour le déplacement des systèmes électriques ;
B) pour l'achat d'une génératrice stationnaire au centre communautaire et une portative pour le chalet.

9.5 <u>Cotisation 2020 à l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM)</u>

Considérant que la municipalité faisait partie de l'Association Québécoise du Loisir Municipal (AQLM) l'an passé ;

Considérant qu'il est temps de renouveler la cotisation 2020 ;

Résolution 126-04-2020

Il est proposé par monsieur Serge Ménard, appuyé par madame Sophie Côté et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de renouveler la cotisation 2020 au montant de 360.50$, taxes incluses.

9.6 <u>Offre de services de Loisir et Sport Montérégie</u>

Considérant que la Municipalité prévoit l'implantation de jeux d'eau au parc Mon Repos ;

Considérant qu'il serait opportun d'effectuer une étude pour l'aménagement du parc suite à l'implantation de jeux d'eau ;

Résolution 127-04-2020

Il est proposé par monsieur Sylvain Laplante, appuyé par monsieur Rémi Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de mandater Loisir et Sport Montérégie de prévoir l'aménagement du parc Mon Repos en vue de l'implantation de jeux d'eau pour la somme de 40$ de l'heure, taxes en sus.

10- AVIS DE MOTION

10.1 <u>Avis de motion modifiant les règlements 2019-176 et 2020-177 concernant le taux d'intérêt et les échéances de taxes et dépôt du projet de règlement 2020-179</u>

Madame Sophie Côté donne avis de motion à l'effet de modifier le taux d'intérêt actuel à 0% modifiant le premier paragraphe de l'article 18 du règlement 2019-176 et l'article 3 du règlement 2020-177. Le projet de règlement est déposé.

10.2 <u>Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-180 (Plan d'urbanisme)</u>

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Cet item est reporté à une date ultérieure.

10.3 <u>Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-181 (Zonage)</u>

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Cet item est reporté à une date ultérieure.

10.4 <u>Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-182 (Construction)</u>

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Cet item est reporté à une date ultérieure.

10.5 <u>Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-183 (Lotissement)</u>

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Cet item est reporté à une date ultérieure.

10.6 <u>Avis de motion pour l'adoption ultérieure de règlement 2020-184 (Conditions d'émission de permis de construction)</u>

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Cet item est reporté à une date ultérieure.

10.7 <u>Avis de motion pour l'adoption ultérieure du règlement 2020-185 (Permis et certificats)</u>

Considérant l'arrêté ministériel 2020-008 du 22 mars 2020 ;

Cet item est reporté à une date ultérieure.

11- RÈGLEMENT(S) – ADOPTION AVEC OU SANS DISPENSE DE LECTURE
Aucun item.

12- <u>PÉRIODE DE QUESTIONS</u>

Aucune question, commentaire, observation et/ou suggestion ainsi portée à l'attention des membres du conseil ne sera inscrit au procès-verbal de cette session, à moins que cette intervention ou partie d'intervention ne fasse l'objet d'une décision du conseil.

13- <u>LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE</u>

Résolution 128-04-2020

Il est proposé par madame Sophie Côté, appuyé par monsieur Luc Tétreault et résolu à l'unanimité des conseillères et des conseillers de lever l'assemblée à 10h15.

_____	_____
Daniel Paquette Maire	Robert Leclerc Directeur général et secrétaire-trésorier

<u>Certificat de crédits suffisants</u>

Je, soussigné, directeur général et secrétaire-trésorier, certifie que la Municipalité de Saint-Valérien-de-Milton dispose des fonds nécessaires au paiement des dépenses et

affectation(s) suivant la(les) décision(s) prises par le Conseil dans le(les) différent(s) extrait(s) et résolution(s) du présent procès-verbal, avec transfert(s) budgétaire(s) conséquent(s) et aussi sur les excédents de recettes de l'année courante lorsque nécessaire, le tout en vertu des Règlements n°s 2007-09 et 2007-10.
En foi de quoi, j'émets ce certificat ce 06 avril 2020.

_____
Robert Leclerc
Directeur général

Je, Daniel Paquette, maire, ayant présidé cette séance, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.